

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00996 Numéro SIREN : 532 675 451 Nom ou dénomination : AB NAUTISME

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2019 sous le numéro de dépôt 12433

12433

Formulaire obligatoire (annexe 102) à déposer
à l'expiration du délai de dépôt

Désignation de l'entreprise		SAS AB NAUTISME		Néant	
Adresse de l'entreprise		19 square des Treilles 35170 BRUZ			
Numéro SIRET*		53267545100019			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{ Fonds commercial* 010	012		
		{ Autres* 014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* 068	070		
		{ Autres* (3) 072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	2 658	2 658
Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098		2 658
Total général (I + II)		110	112		2 658
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		5 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		
	Report à nouveau		134		(1 911)
	Résultat de l'exercice		136		(440)
	Provisions réglementées		140		
Total I		142		2 648	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		3
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169)		172		6
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		10	
Total général (I + II + III)		180		2 658	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		195		
	(2) Dont créances à plus d'un an 197		182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		184		
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

B.S.
AT

Fonctions obligatoires (article 192 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS AB NAUTISME		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	287	
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218		
		intracommunautaires				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	287	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	247		
	Variation de stocks (marchandises)*		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*		240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)	242	320		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	175	244	
	Rémunérations du personnel*		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252			
	Dotations aux amortissements*		254			
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259	262		
			260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	743	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(456)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	15		
	Produits exceptionnels	(IV)	290			
	Charges financières	(V)	294			
	Charges exceptionnelles	(VI)	300			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(440)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2	312	314	440	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies)	981	JEL (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 352	354
	Déficit col. 2				356	440
	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					
Déficits antérieurs reportables : * 1 911 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 370	372	
Déficit col. 2					440	

B5 AT

Formulaire obligatoire (article 102 Section
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Néant ☒ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404	406		
	Autres	410		412		414	416		
	Terrains	420		422		424	426		
	Constructions	430		432		434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456		
	Matériel de transport	460		462		464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476		
	Immobilisations financières	480		482		484	486		
	TOTAL		490		492		494	496	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504	506		
	Terrains	510		512		514	516		
	Constructions	520		522		524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544	546		
	Matériel de transport	550		552		554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564	566		
	TOTAL	570		572		574	576		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	Long terme 15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)							591		
TOTAL				596		585	597	599	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

D Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

B.S.
AT

Formulaire obligatoire (article 332 Supplément
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Néant

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Provisions pour dépréciation	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Immob. incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780		

II DÉFICITS REPORTABLES	III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits imputés	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Déficits reportables	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA
Déficits de l'exercice	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice
Total des déficits restant à reporter	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

VI DIVERS
Primes et cotisations complémentaires facultatives
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*
N° du centre de gestion agréé
Montant de la TVA collectée
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI

¹ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOT

B.S.
AT

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Néant ☒

Exercice ouvert le : 01/01/2018

et clos le : 31/12/2018

Durée en nombre de mois

12

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	------------------------------------	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117
---	-----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE

020

Chiffre d'affaires de référence CVAE										022
Effectifs au sens de la CVAE										023
Période de référence	024		/		/		160	/	/	
Date de cessation							186	/	/	

VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033 NOT SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

135

AT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)

Formulaire obligatoire
pour les sociétés de droit ou de fait
N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE	31/12/2018	N° SIRET	53267545100019
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AB NAUTISME		
ADRESSE (voie)	19 square des Treilles		
CODE POSTAL	35170	VILLE	BRUZ
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom patronymique	JEHAN	Prénom(s)	Bertrand	
	Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions 25
Naissance : Date	12051979	N° Département	76	Commune	ROUEN
				Pays	
Adresse : N°	16	Voie	Résidence Les Belles Etentes		
Code Postal	76119	Commune	STE MARGUERITE S/MER		
			Pays	FRANCE	
Titre (2) M	Nom patronymique	JEHAN	Prénom(s)	Anthony	
	Nom marital		% de détention	50.00	Nb de parts ou actions 25
Naissance : Date	16041972	N° Département	76	Commune	ROUEN
				Pays	FRANCE
Adresse : N°	19	Voie	square des Treilles		
Code Postal	35170	Commune	BRUZ		
			Pays	FRANCE	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT

B3.
AT

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

AB NAUTISME

Eats de synthèse au 31/12/2018

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 707000 Ventes de marchandises	287,68	100,00	2 202,33	100,00	-1 914,65	-86,94
Ventes de marchandises	287,68	100,00	2 202,33	100,00	-1 914,65	-86,94
Total	287,68	100,00	2 202,33	100,00	-1 914,65	-86,94
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 607000 Achats de marchandises	247,94	86,19	1 795,36	81,52	-1 547,42	-86,19
Achats de marchandises	247,94	86,19	1 795,36	81,52	-1 547,42	-86,19
- 622700 Frais d'actes et contentieux	43,10	14,98	42,84	1,95	0,26	0,61
- 627800 Prestations de services bancaires	277,68	96,52	271,85	12,34	5,83	2,14
Autres achats & charges externes	320,78	111,51	314,69	14,29	6,09	1,94
Total	568,72	197,69	2 110,05	95,81	-1 541,33	-73,05
MARGE SUR M/SES & MAT	-281,04	-97,69	92,28	4,19	-373,32	-404,55
CHARGES						
- 635110 Contribut° économique territoriale	175,00	60,83	175,00	7,95		
Impôts, taxes et vers. assim.	175,00	60,83	175,00	7,95		
Total	175,00	60,83	175,00	7,95		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-456,04	-158,52	-82,72	-3,76	-373,32	451,31
- 768000 Autres produits financiers	15,89	5,52	22,37	1,02	-6,48	-28,97
Produits financiers	15,89	5,52	22,37	1,02	-6,48	-28,97
Résultat financier	15,89	5,52	22,37	1,02	-6,48	-28,97
RESULTAT COURANT	-440,15	-153,00	-60,35	-2,74	-379,80	629,33
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-440,15	-153,00	-60,35	-2,74	-379,80	629,33

B-5
KS

Détail du bilan actif

AB NAUTISME

Eats de synthèse au 31/12/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Divers				
- 512200 Banque FIDUCIAL	2 658,69		2 658,69	3 171,43
Disponibilités	2 658,69		2 658,69	3 171,43
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 658,69		2 658,69	3 171,43
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 658,69		2 658,69	3 171,43

B.S.
A5

Détail du bilan passif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
- 101300 Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	-1 911,35	-1 851,00
Report à nouveau	-1 911,35	-1 851,00
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-440,15</i>	<i>-60,35</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 648,50	3 088,65
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- 512300 Banque PAYPAL	3,84	3,84
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>3,84</i>	<i>3,84</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3,84	3,84
- 445510 TVA à décaisser	6,35	78,94
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>6,35</i>	<i>78,94</i>
Dettes fiscales et sociales	6,35	78,94
TOTAL DETTES	10,19	82,78
TOTAL PASSIF	2 658,69	3 171,43

B.S.
ACT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

01/01/2018

31/12/2018

X

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SARL AD NANTISSE

SIRET

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

15 square des Treilles

34170 BEUZ

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Autres commerces de détail spécialisés divers

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 **Résultat fiscal** Bénéfice imposable à 33,1/3 % Bénéfice imposable à 28 % Déficit 440
Bénéfice imposable à 15 % 0

2 **Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

PV exonérées art. 238 quindecies

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer :**

Dans le secteur productif, art. 244 quater W

Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné

Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

du professionnel de l'expertise comptable : SARL ADS EXPERTISE COMPTABLE

19 rue Charles Le Bastard 29120 PONT L ABBE

Tel : 02 98 82 33 17

du conseil :

Tel :

de l'association agréée :

Tel :

N° d'agrément de l'AA :

BTS
AT

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)		
Montant des distributions		(e)		
autres que celles visées en (a),		(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(g)		
		(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

<p>montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)</p> <p>cotisations d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)</p>	<p>MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice</p> <p>MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice</p> <p>MVLT réalisée au cours de l'exercice</p> <p>MVLT restant à reporter</p>
---	--

65

AT

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

DEPOT DES COMPTES SOCIAUX
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Bilan, compte de résultat

Annexes

Rapport de gestion

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Feuille de présence

AB NAUTISME

19 Square des Treilles

35170 BRUZ

532 675 451 00019

FR5953267545100019

ANNEXES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert depuis l'origine de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr

Au cours de l'exercice 2018, l'activité d'AB NAUTISME a servi de support juridique au site internet Zonenautique.fr et les fonctionnalités payantes proposées ont permis de réaliser un petit chiffre d'affaires.

Dans le même temps, AB NAUTISME a mis en place un site internet de vente d'annexes de bateaux pour développer son activité mais l'absence de communication n'a pas permis de réaliser des ventes suffisantes.

Le chiffre d'affaire réalisé restant limité à 288 €.

L'exercice 2018 se clôture sur un déficit de - 440 Euros.

Clients : Petit C.A. réalisé par vente d'options et de fonctionnalités payantes et
par la vente d'annexes

Charges : Achat de marchandises (80%)
Frais bancaires pour tenue de compte (12%)
Impôts et taxes (8%)

TVA : TVA due : 57 Euros
TVA déductible : 52 Euros
Soit une TVA due de : 5 Euros

Banque : Au 31/12/2017, solde du compte bancaire est de 2658.69 Euros

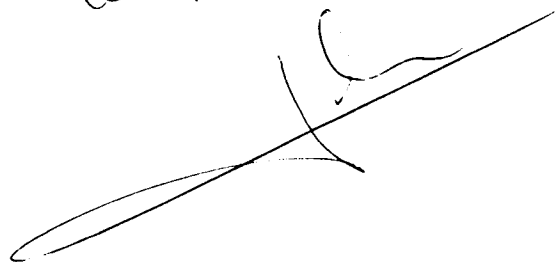
Immobilisations et amortissement : Pas d'acquisition sur l'exercice

Stocks : Pas de produits en stock au 31/12/2018

Cotisations sociales : L'entreprise ne compte aucun salarié. Pas de rémunération versée.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke.

le 6/7/19.

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke, similar to the one on the left.

AB NAUTISME

19 Square des Treilles

35170 BRUZ

532 675 451 00019

FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et compte de résultats dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr et à un autre site qui s'appelle : www.annexebateau.com

1) Présentation des états financiers

Les états financiers qui sont présentés ont été élaborés dans le respect des principes de continuité, de constance des méthodes et de prudence.

Au terme des 12 mois d'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé est de 288 Euros. Le résultat est déficitaire de - 440 euros HT.

B S

AT

2) Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2018, l'activité d'AB NAUTISME s'est cantonnée à servir de support juridique au site internet Zonenautique.fr, crée en 2011 et à administrer le site annexebateau.com sur la période.

Pour rappel, Zonenautique.fr est un site internet d'annonces nautiques assorti d'un espace communautaire (réseau social) où se retrouvent les professionnels et les pratiquants d'activités et de loisirs nautiques.

Pour les professionnels du secteur, Zonenautique.fr est un outil de communication permettant de référencer leurs activités et d'en faire la promotion à un coût raisonnable et de diffuser des annonces.

Pour les pratiquants, Zonenautique.fr permet d'acheter ou vendre au travers du service d'annonces gratuites, mais aussi d'organiser leurs futurs temps libres en trouvant le stage de voile, de plongée, de kitesurf... de réserver leurs locations de bateaux ou de jets, de financer ou d'assurer leur embarcation... au travers des offres proposées par les professionnels.

Au travers de l'Espace Communautaire, Zonenautique.fr permet aussi de communiquer, échanger, diffuser de l'information nautique ou faire part d'expériences personnelles.

Les fonctionnalités payantes mises en place n'ont permis de générer qu'un petit chiffre d'affaires qui reste insuffisant et décevant.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

On ressent que le secteur nautique est impacté par la crise la concurrence de sites d'annonces généralistes et cela se traduit par une absence des achats d'options payantes sur l'exercice 2018, comme cela avait été constaté sur la fin d'exercice 2017.

Le site met toutefois en ligne plus de 4900 annonces de bateaux et matériels nautiques ce qui est plutôt honorable si on compare aux sites sur le même créneau qui se sont lancés en même temps que zonenautique.

Toutefois, acquérir de la notoriété et installer un site parmi les référents de son secteur d'activité est une entreprise de longue haleine.

Un travail important de communication et de promotion reste à mener pour promouvoir le site. On sent également une concurrence très importante de sites

d'annonces généralistes qui captent énormément d'annonces de ce secteur d'activité.

AB NAUTISME doit rester axée sur le développement de son site Zonenautique.fr en s'adressant davantage à une cible de professionnels qu'à une cible de particuliers.

Pour générer un complément d'activité, il conviendrait de relancer le site internet spécialisé sur la vente d'annexes de bateaux sur internet : www.annexebateau.com

La relance de cette activité pourrait permettre de générer un peu de chiffre d'affaire sur l'exercice 2019.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 288 euros

Le résultat d'exploitation ressort à - 456 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros

Compte tenu d'un résultat financier de 16 euros et d'un résultat exceptionnel de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de -440 euros.

Au 31/12/2018, le total du bilan de la société s'élevait à 2659 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à - 60 euros en report à nouveau.

Report à nouveau : - 440 euros

P.S.

AT

Les résultats constatés sur les exercices précédents ayant été affectée précédemment en report à nouveau, le montant total de report à nouveau devient : -2351 euros ((-1911€) + (- 440€))

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

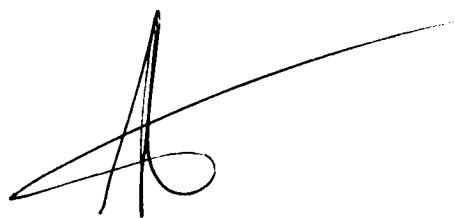
Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de sa gestion à la présidence, d'approuver les comptes et le bilan qui sont présentés et de voter en faveur des résolutions qui seront mises aux voix.

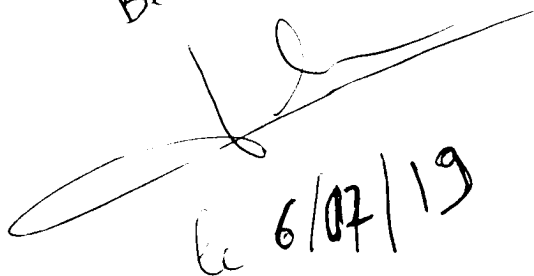
Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A. JEHAN

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more defined loop.

Bertrand JEHAN

A handwritten signature in black ink, featuring a large, fluid loop that extends upwards and to the right, followed by a smaller, more compact loop.

le 6/07/19

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUILLET 2019

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-neuf (2019),
Le 6 juillet
A 10h30

Les actionnaires de la société AB NAUTISME, SAS au capital de 5000 euros, dont le siège social est 19 Square des Treilles à Bruz (35170) se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été remise en main propre contre émargement le 17 juin 2019 par la présidence.

Une copie de cette lettre de convocation émargée est déposée sur le bureau de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par M. Anthony JEHAN en sa qualité de Président Directeur Général.
Sont présents :

M. Bertrand JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
M. Anthony JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
Soit au total deux actionnaires présents totalisant 100% des parts.

L'assemblée étant valablement constituée, le Président déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport de gestion
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents et déclare que les documents ont été adressés aux actionnaires au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Personne ne demandant la parole, le président, met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

B 3 -
AJ

Première résolution : présentation du rapport de gestion
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : examen et approbation des comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : affectation du résultat
Le déficit constaté sur l'exercice 2018 est portée en report à nouveau.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : pouvoirs pour formalités
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Anthony JEHAN pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole pour diverses questions, la séance est levée.

Le président

A. JEHAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

B. JEHAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke.
le 6/7/19